L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 29 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

COUVERTURES nettoyées par le procédé du soufre—Larrieu & Mandet.—Etablissement de teinture et de dégraissage à vapeur de Bontemps 184 1|2 rue Poydras et 64 Royale.
29 janv—1f

A. B. Philips, notaire. 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $80,000.
29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

DEMANDES.

ON demande—Une servante qui désire travailler. S'adresser 210 Dorgenois, près Esplanade. 29 jan—

ON demande un vigneron pour aller à la campagne. S'adresser de 7 à 8 heures, rue Ursulines No. 302. 28 jan—4f

A VENDRE.

A VENDRE pour cause de mauvaise santé une pension et [illegible] avec buvette près du Marché Français. S'adresser No 161 rue Decatur. 29 jan—7f

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1|2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans —Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 23,096 Division B — Ordre de Cour — Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Percy Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27 jan—27 fév 11 27

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — R. Pigeon vs ses créanciers—No 23,124—Div. D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Rudolph Pigeon soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John R. Légier, notaire en cette ville, le JEUDI, 1ome jour de février 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 janv—26—fév 4 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—H. Groebel et Cie. vs. leurs créanciers.—No. 19,625—Division A—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens des pétitionnaires, H. Groebel & Cie et de Henry Groebel individuellement, et de Olivier Marionneaux, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero Jr., notaire public pour la paroisse d'Orléans, à son bureau, No. 17 Commercial Place, le MERCREDI, 29me jour de février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1888.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 jan—25—17, 29 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
[illegible] 3f au 18 fév

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 22,991—Division E.—B. J. West's Son & Co. et Anna Y. West et William Y. West, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de propriété des pétitionnaires B. J. West's Son & Co. et de William Y. West et de Mme Anna Y. West individuellement, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers soit tenue pardevant Theo. Guyol, Esq., notaire en cette paroisse, le mercredi, 15 février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être portées devant eux; et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Martin Voorhies, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 9 janvier 1888.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
11 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—J. B. Junqua vs. ses créanciers—No 20,554 Division B—Ordre de Cour—Que la pétition supplémentaire soit enregistrée avec les tableaux annexés, qu'une cession des biens du pétitionnaire J. B. Junqua, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 27 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 déc—3f au 1er fév

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,134—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 janv—20, 25, 29.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:
Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District Inférieur, No 303 rue Canal.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari. No 22,101.—Division C.
Sur motion de W. O. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 3 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant la séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernale et d'engager des affaires pour son propre compte et profit: tous les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887.
(Signé:) F. F. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-[illegible]
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 déc—

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 7 FEVRIER 1888.

GROS LOT:
$150,000

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de	$150,000..	$150,000
1	.. .. de	50,000..	50,000
1	Lot de...	20,000..	20,000
2	Lots de...	10,000..	20,000
4	Lots de...	5,000..	20,000
20	Lots de...	1,000..	20,000
50	Lots de...	500..	25,000
100	Lots de...	300..	30,000
200	Lots de...	200..	40,000
500	Lots de...	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100	Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	.. ..	200..	20,000
100	.. ..	100..	10,000
1000	.. de terminaison	50..	50,000
2,179	Lots s'élevant à.........		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Abraham Kory vs Mme Catherine ou Katarina Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,035—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Marais, Douane et Trémé, désigné par le numéro dix de l'îlet, vingt-six et mesurant au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes parallèles.
Acquis par la défenderesse de Louis Imholt, conformément à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, le 5 avril 1875, enregistré au bureau de transfert livre 103 folio 742.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
28 jan—28—fév 4, 11, 18, 25, 29

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un privilège de valeur d'un "Coffee Stand" dans le Marché Poydras, et le contenu, etc., du dit "Stand."
C. Doyle & Cie., vs. D. C. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,982.—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 janvier, 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 1er février 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Dans le Marché Poydras, du côté sud, entre Baronne et Dryades—
1° Tous les droits, titres, et intérêts du défendeur dans un certain stand, installations, etc., dans le Marché Poydras, en usage pour la vente du café, etc., et dans les affaires de restaurant, le dit stand porte les Nos——
2° Le contenu du dit stand consistant d'articles en usage dans un restaurant tels que, installations, cafetières, couteaux, fourchettes, cuillères, plats, assiettes, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 jan—28, 29, 30, 31—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mme E. Hand vs. Mme Christina Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 22,778.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
I. La moitié indivise d'intérêt et tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mme Christina Kuhlmann, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 16, sur un plan lithographié et annexé à un acte passé le 7 juillet 1852, en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville; mesurant vingt six pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann de Chas. Kammer; A. Ducatel, notaire, le 28 avril 1864, enregistré au bureau de transfert, livre 88, folio 53.
2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No 17 du dit îlet, sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852 et forme l'encoignure des rues Magazine et Pleasants, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Pleasants, acheté par feu John Kuhlmann de la succession de Prosper A. Ducatel, notaire, en date du vingt-neuvième jour d'août 1868.
3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Pleasants, Constance et Harmony, mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Pleasants sur une profondeur de vingt-six pieds trois pouces entre lignes parallèles; étant la subdivision du fond du lot désigné par le No 17, sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, acheté par feu John Kuhlmann de la succession de Bazemen; W. Shannon, notaire, février — 1869.
4° (A) Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1|2 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et forme cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi
Aussi (B) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, mesurant 13 pieds 1 1|2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et forme cette partie du lot 15, sur le plan ci-dessus désigné, déposé à l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, terrain le plus près de la rue Pleasants. Acquis par feu John Kuhlmann de Anton Stahl, John F. Coffey, notaire, le 11 février 1862.
5° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me district de cette ville, carré borné par les rues Toledano, Lerée, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No. Douze, sur un plan de B. Buisson le 27 février 1851, déposé au bureau de T. Lisbony, ancien notaire, et mesurant trente pieds de façade rue Toledano sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, propriété acquise par feu John Kuhlmann de Alfred Boulsgny; T. O. Stark, notaire, le 12 mars 1853.
6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Camp, Sixième, et Septième, mesurant vingt-huit pieds de façade rue Magazine, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur; propriété acquise par feu John Kuhlmann; de la veuve A. Michel, le 25 janvier 1866, Abel Dreyfous, notaire.
7° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jersey (Annonciation), Toledano, Laurel et l'avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de C. A. Hedin, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, plan portant le No 135. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente pieds de façade rue Toledano sur cent vingt pieds de profondeur, acquis par feu John Kuhlmann de Clotilde Ring, A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.
8° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Laurel, Sixième, Septième et Jersey (aujourd'hui Annonciation), mesurant cent trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes rue Sixième, sur cent trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant des terrains 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur et façade rue Laurel de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Sixième et Laurel, terrain acquis par feu John Kuhlmann de Mme Martha Sullivan; Wm Shannon, notaire, le 25 juin 1866.
9° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 9 compris entre les rues Pleasants, Laurel, Constance et Toledano, désignés par les Nos 9 et 10; les dits terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun vingt neuf pieds de façade rue Pleasants sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, shérif de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1865, enregistré dans le bureau des transferts, livre 89, folio 121.
II Le droit d'usufruit de la défenderesse, Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété laissée par son mari comme veuve et en communauté et comme légataire sous testament.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 jan—24 31—fév 1er 7 15 25

ANNONCE JUDICIAIRE
Guillaume Mothe vs Toby Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Congress, Elmire, Girod et Urquhart; le dit lot mesure trente-un pieds de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds, le tout conformément à un plan dressé par Volquin déposé comme numéro vingt-six dans le livre des plans numéro deux, à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquis de Albert Bell, conformément à un acte passé pardevant Henry F. Ker, notaire, en date du 10 mars 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 jan—17, 24, 31—fév 7, 14, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'îlet borné par les rues St-David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Nymagger le 24 janvier 1854 et déposé comme plan No 84 dans le livre des plans de A. Chiapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan annexé à un acte de vente de John Kruttschnidt à Charles H. Shute, passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmund sur une profondeur de cent quarante-sept pieds, entre lignes parallèles, et égales et de face à la rue Greene et forme l'encoignure.
Acquis par le défendeur de Charles D. State vant par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 24 31—fév 7 15 21 25

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS
No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie...	$198,521 36	
Primes de rivières...	23,660 09	
Primes maritimes...	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886.	73,618 52	
		$302,679 52
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887.	$78,737 07	
Primes remboursées.	20,336 28	
Réassurances........	22,068 48	
Commissions........	21,870 08	
		143,011 91
Primes nettes acquises........		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes.		56,429 48
Total recettes........		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées......	$112,048 65	
Pertes de rivières payées......	9,481 82	
Pertes maritimes payées......	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues......	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences......	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets........		$37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans.	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane..........	135,900 00
Actions de banques et autres......	136,175 00
Billets à ordre........	26,711 12
Argent comptant......	7,005 63
Propriétés foncières......	41,864 51
Primes en voie de collection......	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital-actions........	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises.	78,737 07
Réservés pour pertes non payées, 1887........	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes........	2,234 35
Dividendes non payés........	21,650 00
Surplus........	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, }
Paroisse d'Orléans, }
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de ladite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROBT. MAXWELL, Chairman.
G. W. SENTELL.
P. G. GIBERT.
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam,	F. J. Glendahl,
Lloyd R. Coleman,	Wm A. Phelps,
O. Elmer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert,	Jos. Vignes,
Chas. Holloway,	A. Noyes,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
J. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell,	W. Y. West,
Colonel T. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Wettlin.

20 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie........		$183,634 79
Primes sur mers........		3,129 87
Primes sur rivières........		1,189 34
Totales primes........		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886........		37,801 16
Total........		$225,755 16
A ajouter intérêt, profits et pertes........	$63 077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,22[illegible] 12	
		50,853 54
Fonds de surplus de 1886........		19,367 02
Total........		$295,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84 47[illegible]	
Sur primes de mers........	3,[illegible] 64	
Sur primes de rivières........	1,75[illegible] 17	
	$89,97[illegible] 81	
Compte de réassurances........	64,630 77	
Primes remboursées et commissions........	45,985 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions........	6 923 77	
		$176,813 22
Total........		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37 146 53	
Pertes non payées........	12 648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888........	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887........	19,367 02	
	$89,162 50	$89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes........	64 00
Primes en collection........	36,959 33
Prêts sur valeurs........	9,850 50
Prêts sur hypothèques........	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville........	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks........	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autres propriétés foncières........	69 619 34
Meubles et installation........	3 367 75
En caisse et en banque........	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER.	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER.	J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN.	JOHN THORN,
J. B. MEYERS.	LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BRAUGHN.	A. G. RICKS,
FRANK VATTER.	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle-ci, paraîtra en 1888, comme toutes les années précédentes. M. L. Soards, qui en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années, a déjà mis ses agents à l'œuvre.
On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants que compte M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.
Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir les affaires y sont brillantes, si ses habitants ont actifs, entreprenants.
Le négociant qui omet de publier une annonce a cet annuaire, méconnaît ses intérêts.
Aucun exemplaire n'en sera vendu hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaire qui n'y souscrit pas s'expose à en être privé. Le livre se vendra $6; et des listes de souscription seront répandues en ville jusqu'au moment de sa publication. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire après la rentrée de ces listes, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

ARBOREZ VOS DRAPEAUX.

Proclamation de Warwick, Comte Maréchal de l'Empire.

A tous les loyaux sujets de Sa Majesté le Roi du Carnaval, Salut:
Attendu que le Jour de la Fête annuelle de notre Très Gracieux Souverain REX approche, et en l'honneur du grand événement de l'arrivée prochaine de Sa Majesté, tous les sujets sont requis de déployer les étendards royaux à leurs maisons et autres places, à partir du

LUNDI, 16 JANVIER 1888,

en témoignage de leur joie et de l'heureux retour de Sa Majesté, et qu'ils conservent les drapeaux arborés jusqu'après le Mardi-Gras, 14 février 1888.
DIEU SAUVE LE ROI.
WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.
Official:
ESPY, Septième Secrétaire.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1888, et 1016me année du règne de Sa Majesté. 15 jan—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales: un tiers ou plus comptant.

Maisons de résidence et magasins de valeur dans le premier district,

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance,

Le terrain de valeur avec les bâtisses contiguës à la propriété précédemment citée.

Le magasin en briques à trois étages, No 236 rue Tchoupitoulas.

Le magasin de valeur à trois étages en briques, No 242 rue Tchoupitoulas.

La propriété de valeur (entrepôt) Nos 70 et 72 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur, attenants à l'entrepôt.

La maison de valeur à trois corps de logis Nos 236 et 238 rue Magazine, vis-à-vis la nouvelle brasserie.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5,417 et 21,375.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, crieur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale en vertu de divers arrêts de l'honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signé par l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A daté du 12 décembre 1887, dossier No 21,375 et l'autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, division C, daté du 6 janvier 1888 dossier No 5417 pour le compte des successions de J. S. Aitkens, et de Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu:
1° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Foucher, Delord et Poeyfarré, et désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan de G. T. Dunbar, voyer, le 12 novembre 1846 et déposé, comme plan No 46 dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Foucher sur 113 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec le droit près à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains ainsi que le porte le dit plan, toutes mesures américaines.
Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques à deux étages portant le No 165 de la rue Foucher, aujourd'hui rue Constance; aussi, de hangars et de bâtisses de dépendances.
2° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Delord, Tchoupitoulas, Pearl, aujourd'hui Commerce, et Louisa, aujourd'hui Calliope. Le dit terrain mesure, au pied américain, 22 pieds 6 pouces et 5|8 de façade rue Delord sur 99 pieds 9 pouces et six lignes d'un côté, et 91 pieds 4|8 de pouce et 6 lignes de l'autre côté, le tout d'après un plan de L. Sorgi, du 15 janvier 1847 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, No 19 dans le livre 5 des plans.
3° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, (ci devant Faubourg Delord), carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl, (aujourd'hui Commerce), Louisa, (aujourd'hui Calliope), désigné par le No 2 d'un certain plan de Charles F. Zimple, député voyer, en date du 6 novembre 1834, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville. Le dit terrain mesurant 22 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 83 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, connu sous le No. 236 rue Tchoupitoulas.
4° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Delord et Pearl, aujourd'hui Commerce, désigné par les Nos. 7, 8, et mesurant, au pied américain, comme suit:
Le terrain No 8 touche au terrain No 9 et mesure 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne inférieure; 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; et 73 pieds 6 pouces de profondeur au côté du terrain No 7.
Le terrain No 7 touche au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne inférieure; 73 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 8; 91 pieds 4|8 de pouce de profondeur du côté vers la rue Tchoupitoulas.
Les améliorations comprennent un entrepôt d'un étage en briques portant les Nos 70 et 72 rue Delord.
5° Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Delord, St-Joseph et Foucher, désigné par le No 3 sur un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 15 mai 1828, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied français, 37 pieds 7 pouces de façade rue Magazine, sur une profondeur de 111 pieds 4 1|2 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Joseph, près du terrain No 4, et mesure 111 pieds 5 pouces du côté de la rue Delord. La est borné par le terrain No 2 et mesure 37 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière.
Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, subdivisée en trois corps de logis, portant les Nos 236 et 238 rue Magazine.
6° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, (Louisa) Pearl (aujourd'hui Commerce) et Delord, désigné par le No 5 et mesurant 21 pieds 11 pouces et 1 ligne de façade rue Tchoupitoulas sur 99 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le terrain No 4 et de l'autre par le terrain No 6; et il est désigné par le No 2, d'après un plan paraphé par le shérif de la paroisse d'Orléans déposé dans les archives de M. H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue sous le No 242 rue Tchoupitoulas. Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après des plans récents de Stewart et Hoffman, voyers, en date de décembre 1887, et aujourd'hui montrés sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0|0 d'intérêt avec toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0|0 payables comptant sur les lieux pour lier la vente.
Les actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais de l'acquéreur qui paiera les taxes dues et exigibles en 1888.
10 jan—10 15 22 29—5 11 fév

PAR MATHER & HOMES

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Aux conditions les plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans les Premier et Quatrième Districts.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des lignes de chemins de fer.

Le cottage double pour résidence, Nos 434 et 434 1|2 rue Annonciation.

Le cottage élégant en bois pour résidence, No 40 rue Liberté.

A l'encan.

Succession de Mme B. E. Dumestre.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Dossier No. 21,799.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 27 septembre 1887, Dossier No 21,799, dans l'affaire de la succession de Mme B. E. Dumestre, il sera vendu, à l'encan:
1° **Trois terrains de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, (récemment Jackson) Liberté, (récemment Tremé) Commune et Marais, désignés comme lots numéros "quatre", "cinq" et "six" et partie du numéro "neuf". Les dits trois lots mesurant ensemble 72 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent un grand cottage élevé avec corridor au centre, et connu comme le No 40 rue Liberté.
2° **Une portion de terre de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Philip et Chippewa, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Chipdewa sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces, plus ou moins; la dite portion de terre étant la moitié du lot primitif désigné par le lot No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé au bureau de Carlisle Pollock, ex-notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 434 et 434 1|2 rue Annonciation.
5° **Un lot de terre de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21; le dit lot mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 103 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage de résidence à double corps de logis, Nos 323 et 323 1|2 rue Jackson.
Les mesures ci-dessus sont conformément à de récents plans dressés par Williams & Patton, voyers, datés octobre 1887, et sont toutes, plus ou moins, en mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles; 10 pour cent payés comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10 jan—10 15 22 29 fév 5 11

Compagnie de Navigation et du Canal Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1887.—Conformément aux articles 8 et 9 de la charte de cette compagnie, la réunion annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de ladite compagnie, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le LUNDI, 16 janvier 1888, pour l'élection de neuf directeurs pour le prochain exercice.
H. HUARD, Secrétaire.
22 déc—1f p a b 4 s

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Presse à coton de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.

Trois maisons en briques à deux étages.
—ET—

Cottage en bois couverts en ardoises dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.

Cinq maisons en bois à un étage au coin des rues Ste-Marie et Religieuse.

Six cottages en bois au coin des rues St-Andrew et Constance.

Résidence en briques à deux étages No. 53, Avenue Washington.

Cottage à double corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.

Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.

Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.

Maison en bois à deux étages No. 556 rue Carondelet.

Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No 554 et 554 1|2 rue Carondelet.

L'îlet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixième, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.

Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.

Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les débris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé.

Dossier No. 16,667.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D," en date du 6 juillet, 1886, dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch, dossier No. 16,667, il sera vendu à l'encan:

Premier District.

1° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewa et Market, désigné comme le lot No. 32, et mesurant, plus ou moins, 320 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine, formant toute la façade du dit îlet sur la rue de l'Annonciation, entre Richard et Market.
AUSSI—Une autre portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et le même îlet que la dernière, faisant partie du lot No 5, et mesurant 5 1|2 pouces de face à la rue Richard sur 63 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, la dite portion de terre est la partie qui garde la rue Annonciation; par cette autre portion de terre ci-dessus décrite et du côté qui regarde la rue Chippewa par le reste dudit lot No. 5. La portion de terre en question **comprend la propriété connue sous le nom de**

"PLANTERS' PRESS YARD."

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No. 30, borné par les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Peters, désigné par la lettre A, et mesurant 52 pieds de face à la rue Jackson sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages couvertes en ardoises, connues comme Nos 19, 21 et 23 rue Jackson; elles ont chacune 6 chambres, une citerne, des lieux d'aisance, un hangar, etc., rapportant environ $31 de loyer par mois.
3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No. 30 borné par les rues Jackson, Peters, Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre B, et mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson 25 pieds de largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne latérale qui le sépare du lot A, et de l'autre côté, qui le sépare du terrain sur la rue Peters une première profondeur, rue Jackson, de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, d'où, il se prolonge à angles droits vers la rue Rousseau, à une distance de 6 pieds 4 pouces, enfin avec une nouvelle profondeur de 31 pieds 11 pouces 5 lignes jusqu'à la ligne du fond.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, couvert en ardoises, connu comme le No 17 rue Jackson, lequel renferme 6 chambres, une citerne, un hangar, des lieux d'aisance, etc., propriété rapporte un loyer de $15 par mois.
4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Peters, Rousseau, Ste Marie et Religieuse, et désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Religieuse et Ste Marie et mesurant 35 pieds 9 pouces de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 144 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Religieuse et 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le sépare du lot No 2 et 5 pieds 3 pouces de large dans le fond, où il est aussi borné par le dit lot No 2; le lot No 2 mesure 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Marie, une même largeur dans le fond où il est borné par le lot No 7, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1|2 lignes sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Rousseau, le divisant du lot No 3 et sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 1, il a une première profondeur de la rue Ste Marie de 120 pieds, puis il court à angles droits, vers la rue Religieuse 5 pieds et 3 pouces et puis il a une profondeur et une façade sur la rue Religieuse de 9 pieds 6 pouces et 8 1|2 lignes jusqu'à sa ligne de fond et la ligne de division du lot No 7. Les améliorations consistent en 5 maisons contenant 2 chambres chacune, citernes, etc., et loués $22 par mois.
5° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Laurel, St. André et Constance, désigné par le No. 33, mesurant 40 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, 40 pieds 9 pouces de large dans le fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue St.-André et formant le coin des rues Constance et St.-André. Les améliorations comprennent six maisons en bois à un corps de logis, connues comme les Nos. 178 à 188 de la rue St.-André et ayant deux chambres et un cabinet à chaque maison, citerne, etc., et rapportant environ $37 par mois pour toutes.
6° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et St. Thomas, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Chippewa et Washington, mesure 30 pieds de face à la rue Washington. 32 pieds et 10 pouces de large dans le fond, sur une profondeur et une façade sur la rue Chippewa de 100 pieds et 5 lignes et une profondeur sur la ligne du côté opposé, le divisant du lot No 2, de 100 pieds; le lot No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages connue comme le No 53 Avenue Washington, ayant un corridor, 7 chambres, cabinet, gaz et installations, citernes et puits, jardin sur le côté, arbres fruitiers, cour pavée, etc., valant $40 par mois.
7° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Washington, St-Thomas et Chippewa, désignée par la lettre "E," de l'îlet No 58, et mesure 35 pieds, 3 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis connu comme les Nos. 46 et 48 rue Washington et ayant 2 chambres, un cabinet et une cuisine de chaque côté, 3 citernes, lieu d'aisance, hangars, etc., rapportant $16 par mois.
8° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 5; les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 8 pouces de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Chippewa.
Sur le lot No 1 il y a une petite maison en bois occupée par un boucher et un magasin de fruits et le tout rapporte $25 par mois.
9° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, l'îlet borné par les rues Carondelet, Philippe, St-Charles et Jackson, et portant les Nos 1, 2 et 3, et contigus. Ils mesurent comme suit: Le No 1 forme l'angle des rues Carondelet et Philippe, et a 33 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds et 2 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Philippe; 120 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 2; et 41 pieds 7 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond. Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent sur le terrain No 1, une maison en bois à deux étages portant le No 558 de la rue Carondelet. Cette dernière a 7 chambres, citerne, auvents, etc., elle rapporte $30 par mois. Sur le terrain No 2, il y a une maison en bois à deux étages, portant le No 556 rue Carondelet; elle a 8 chambres, citerne, etc., elle rapporte $8 par mois. Sur le terrain No 3, il y a une nouvelle maison cottage double en bois, couverte en ardoises, portant les Nos. 554 et 554 1|2 rue Carondelet; elles ont 6 chambres, citerne, auvent, et gaz de chaque côté dans toute la maison, cour carrelée, etc.; elles rapportent chacune $20 par mois et sont louées.

10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le lot No. 27 et borné par les rues Magnolia, Clara, Sixième et Washington, subdivisé en 28 terrains numérotés de 1 à 28 inclusivement, et mesurant comme suit: Les terrains de 1 et de 22 à 28 inclusivement, (8 terrains) sont contigus, le terrain No. 1, formant le coin des rues Washington et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de façade rue Magnolia; les terrains 2, 3 et 28 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme l'angle des rues Washington et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Washington, et 128 pieds de façade et de profondeur sur la rue Clara. Les terrains 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Magnolia sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.
Les terrains 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent comme suit: Le terrain No. 8 forme l'angle des rues Sixième et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les Nos 9 et 14 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 15 forme le coin des rues Sixième et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et deux lignes de façade rue Sixième, sur une profondeur et façade rue Clara de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois ayant 5 ou 6 chambres, citerne, etc. Elle est louée comme vacherie à $12 par mois, avec privilège de 3 mois d'avis pour la possession. Le hangar extérieur et 1|2 de l'écurie appartiennent au locataire.

Sixième District.

11° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Constance et Laurel, désignés par les Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face rue Austerlitz, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Terrains de choix pour y bâtir.
12° Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Cadiz, Constance, Jena et Laurel, désignés par les lettres A, B, C, D et E du carré d'îlet No 175. Les terrains A, B et C sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Constance, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain A forme le coin des rues Constance et Cadiz. Le terrain D mesure 30 pieds de façade rue Constance, sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain E mesure 30 pieds de façade rue Cadiz, sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles, et sont contigus aux limites intérieures des terrains A, B, C et D.
Il y a une petite maison en bois sur chacun des terrains D, avant 3 chambres, citerne et auvent. Chaque maison rapporte $8 de loyer par mois.
13° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désignés par les Nos 19 et 20 dans le carré d'îlet No 439. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Deux terrains de choix pour y bâtir, chemin cequillé et gaz devant, sont élevés et secs, dans un voisinage hautement apprécié.
14° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet le même que le précédent portant les Nos 23 et 24. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Carondelet, sur 151 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces terrains sont les débris de briques, etc., d'une maison à deux étages détruite par un incendie, barrière, et en bon état, un bon site pour construire. Le tout de ces dimensions plus ou moins d'après les plans de William et Patton, architectes et voyers, et peuvent être vus à la vente.
Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance en paiements égaux à un, deux et trois ans avec 7 0|0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, des billets de crédit seront divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées, avec hypothèque spéciale et lien de vendeur et les clauses usuelles de 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procédures, l'assurance et le transfert de la police. Le tout et toutes les autres clauses de garantie usuelles incluant le pacte de non aliénando. Les divers acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1886 et les taxes de l'année 1888, et feront un dépôt en argent comptant de 10 0|0 sur les lieux pour lier les ventes.
Les revenus revenant aux acquéreurs du jour de la vente.
Actes de vente pardevant Andrew Hero, jr., notaire No 17 Commercial Place aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes dues et exigibles en 1888.
8 jan—8, 15, 22, 29—5, 11 fév.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Philip Schaefer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,150—Division D. Attendu que Mme Thérèse Schaefer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Schaefer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 jan—29, fév 3, 7.

Succession de Mme Margaretha Ostringer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,156—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Hordar, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 janv—29, fév 3, 7

Succession de Ann Saron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,537—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julia Marshal, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 jan—29—fév 3 7

Succession de Alphonse Emile Bignon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,372—Division D. Attendu que Mary Louisa Harrison veuve de Alphonse Emile Bignon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alphonse Emile Bignon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 jan—28 fév 2 5

Succession de David Teelers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,478—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 jan—28, fév 2 5

Succession de Jean Bte Rebell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,010—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 janv—19 24 28

Succession de Francis X. Leray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,122—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 jan—24, 28, 2 fév

Succession de F. W. Dille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,154—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Weber et John M. Spengler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 jan—27, 31—fév 4

Succession de David Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,414—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 janv.—19 24 28.

PAR LE CONSTABLE.

Wm Young vs Fred. Ernst et Frank Ernst.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 13,079—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, aux écuries de W. B. Léonard, rue Baronne, entre Gravier et Union, le MARDI, 7 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un wagon à deux roues avec harnais, d'après inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 janv—27—fév 2, 7

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Bibliothèque et le contenu.
Montre en or, etc.
Succession du Rév. Père Monseigneur P. F. Allen.

Au No. 149 rue du Camp,
entre Girod et Julie.

LUNDI, 30 janvier 1888, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—
La Bibliothèque et le contenu, etc., du défunt, une montre en or et chaîne, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant avant livraison.
HOEY & O'CONNOR, Encanteurs.
27 jan—3t

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété rue Franklin, entre Terpsichore et Euterpe.

Succession de la Veuve Mary Chittenden.
No 18,535.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
La propriété No 441 rue Sud Franklin, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, White ou Basin, Euterpe et Terpsichore; le lot est le No 13 et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste sur un crédit de un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.
25 janv—25—4, 11, 18, 25 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage double de choix,
No. 486 rue Commune entre Miro et Tonti.
Succession de Simon Fitzpatrick.
No 22,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 janvier 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Le cottage double No 486 rue Commune ou Avenue Tulane, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti; le dit terrain mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Commune actuellement Avenue Tulane, sur une profondeur de 120 pieds et est composé de tout le lot No 24 et une portion du lot No 25 ainsi qu'il est démontré sur un plan de Arthur de Armas, ingénieur civil, daté le 12 mai 1870, déposé au bureau de Amédée Ducatel, notaire, le 27 avril 1871; le cottage est retiré de la rue et a 3 chambres et une cuisine, citerne et hangar de chaque côté; la propriété rapporte $23 par mois.
Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent devra être fait à la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, Esq., notaire public.
22 jan—fév 4, 11, 18, 25

PAR JAS P. GUINAULT

Ardoises, Cheval, Charrettes, Buggy, Harnais, etc., etc.
Succession de John Lynch.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 6 février 1888, il sera vendu à 11 heures du matin, au coin des rues Engheim et Poète, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté 24 janvier 1888—
Un lot d'ardoises de différent dimensions, 2 charrettes, un buggy, un lot harnais, un cheval.
Conditions—Comptant.
25 jan—25 31—fév 5

M. M. Borges vs ses créanciers.
No. 17,519.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse VENDREDI, 3 février 1888 il sera vendu à 11 heures du matin, à un magasin d'encan, encoignure Passage de la Bourse et de la rue Bienville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour, signé le 3 janvier et rendu le 10 du même mois et année—
Trois grandes coquilles d'huîtres, tasses et une pendule.
Conditions—Comptant.
22 jan—27—fév 3

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un Site de Valeur pour Bâtir,
Rue Magazine, près du Marché de la rue Neuvième.
Succession de Otto Frederick Theisman.
A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—JEUDI, 23 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" daté le 9 janvier 1888. Dossier No 22,273, pour le compte de la succession de Otto Frederick Theisman, décédé, à l'encan il sera vendu—
Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Septième et Huitième, désigné comme lot "B," et mesure 24 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 140 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans, en paiements égaux, avec 8 0|0 intérêt du jour de la vente et clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de l'année courante de 1888, au-dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 jan—22 31—8 15 23 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Euterpe et Terpsichore.
Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.
Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20 367.
Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—LE SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1888. Dossier No 20,367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1° **Un lot de terre** avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent quatre-vingt-deux, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par une partie du numéro quinze sur un plan de J. H. Pilié, voyer en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente-deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et borné au fond par le reste du dit numéro quinze.
Les améliorations comprennent **un cottage double en bois recouvert en ardoises**, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt trois, borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent **un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises** avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc., de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0|0 payé comptant sur les lieux, les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 12 18

PAR C. E. GIRARDEY & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de maître.
Cour de Circuit des Etats Unis 5me Circuit et District Est de la Louisiane—No 10,972.
Cate Kerwin et als vs Hibernia Ins. Co.

C. E. GIRARDEY, Esq., crieur—Bureau No 10 rue Carondelet.—Conformément à un décret de la cour, fait et enregistré dans l'affaire ci-dessus numérotée, le 11 mai 1887, le soussigné Maître, C. E. Girardey, crieur, vendra à l'encan au dernier et plus fort enchérisseur pour du comptant, le SAMEDI 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etats de la Louisiane, la propriété décrite ci-après, à savoir:
Dix lots de terre dans l'îlet borné par les rues Webster, Constance (récemment Live Oak), Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale, dans le 6me District de cette ville. Les dits lots étant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville, fait d'après un ordre de la Cour. Les lots 1, 2, 3, 4 et 5 sont contigus l'un à l'autre et font face à la rue Constance (récemment Live Oak) et mesurent chacun 31 pieds de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme le coin de la rue Constance (récemment Live Oak) et la ligne de Bloomingdale et Burtheville. Les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et font face à la rue Patton (récemment Laurel) et mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No 10 forme le coin de la rue Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale.
Conditions de la vente.—L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente, la balance en signant l'acte.
A. G. BRICE, Maître.
7 jan—7, 14, 21, 28—fév 4, 11.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée dans le Premier District.
Coin des rues Gravier et Galvez.
Succession de Lawrence Kenney.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,877.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 56 rue Royale—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique à la **Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place**, en vertu de, et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 janvier 1888, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Gravier, Galvez, Perdido et Johnson**, désigné par le No 7, sur un plan dressé par L. Reizenstein, le 6 mars 1867, déposé au bureau de Wm J. Castell, notaire public pour la dite ville. Le dit lot de terre formant le coin des rues **Gravier et Galvez**, et mesurant d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur et une façade rue **Gravier** de 100 pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété achetée par **Alexandre Hauch**, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire public, le 11 avril, 1871.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou deux ans, à l'option de l'acquéreur, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur; ensemble avec toutes les clauses de garanties usuelles ayant trait à l'assurance, aux frais d'avocat, frais et dépenses, etc. La partie à crédit du prix d'achat portera intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1888.
Acte de vente pardevant Edward Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage double
Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)
Succession de Susannah O'Brien.
No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 27 pieds de face sur la rue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles—il y a quelque 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer; un bon site pour de bons locataires.
Conditions—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public.
15 jan—[illegible] 11, 18fév.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence désirable à 2 étages
dans le Sixième District, aussi 1 terrains touchant à la propriété ci-dessous.
Succession de Patrick Donnelly.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 22,620.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 25 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos. 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 30 décembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par le numéro municipal 272 borné par les rues Foucher, Aline, Chestnut et Coliseum, désigné par le No 10 et mesurant 31 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois en usage comme écurie.
2° Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné par le No. 11 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Coliseum, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, et avec ses deux lots formant l'encoignure entre lignes parallèles.
3° Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné par le No 12, touchant au No. 14, et mesurant 31 pieds 3 pouces sur la rue Chestnut sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Ces derniers deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison en bois confortable à deux étages et à double corps de logis, couverte en ardoises, ayant des chambres de chaque côté, etc. Maison retirée de la rue et une cour en avant, étant à proximité de plusieurs lignes de chars urbains, marché, église, etc.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
25 jan—25 29—fév 4, 11, 18, 25

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Coffre-fort en fer, Railing de bureau, Meubles de bureau, etc.
Bail non expiré, etc.
Dans l'affaire de la German American [illegible] Company—No. 12,630—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1888, à 11 heures du matin, au No 162 rue Commune, près Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 20 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
Le contenu du rez-de-chaussée du No 162 rue Commune, conformément à un inventaire déposé à mon bureau, également le bail non expiré du rez-de-chaussée du No 162 rue Commune.
Conditions—Comptant.
21 jan—21 28 31—fév 1

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un block de maisons avec façade en briques.
Coin des rues Carondelet et Girod.
Rapportant plus de $100 par mois.
Succession de Samuel Friedlander et épouse, tous deux décédés.
Vente pour effectuer un partage.
A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 4 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé le 7 mars 1887 dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs Florance Schwabacher et al No 20204, de la dite Cour Civile de District, étant un jugement pour effectuer un partage. Ladite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et épouse, No. 17,363, Division D, de la dite cour et en vertu et conformément à un ordre de la dite cour, rendu le 12 mars 1887, dans la dite affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs. Florance Schwabacher et al., No. 20,204, Cour Civile de District, Division C, tous deux consolidés, homologuée, la procédure de l'assemblée de famille tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 11 mars 1887, en faveur des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher, et les actes rendus dans la dite succession le 29 novembre 1887, Division D, homologuant les délibérations des autres assemblées de famille, tenues pardevant le notaire en faveur des dits mineurs, le 23 novembre 1887, sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, qui forme l'encoignure des rues Girod et Carondelet, et mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et de face à la rue Girod de 94 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent une rangée de magasins et résidence façade en briques à un étage et couvert en ardoises, connus par les Nos 163 à 171 1|2 rue Carondelet et 188 à 192 rue Girod avec deux bâtisses en bois dans le fond rapportant ensemble $100 par mois, et bas louer à bail.
Conditions—Un tiers au plus comptant et le reste à 1 ou 1 et deux ans au gré des acquéreurs avec 6 pour cent d'intérêt et 5 pour cent d'intérêt évendant à partir de la date de la vente, ensemble avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles et le transfert de la police d'assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc. 10 pour cent sera requis sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888 en sus de son enchère.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er jan—1 8 15 22 29—4 fév.

R. P. Randall,
54 and 56 Baronne St.
Carriages & Harness,
Boys' Bicycles,
Girls' Tricycles,
Baby Carriages.

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St-Philippe et Prieur

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et acquittés à des professeurs expérimentés.
Un classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, etc. sont offerts aux élèves sans prix extra.
Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 août—